

Commune de Passy
Compte Rendu
CONSEIL MUNICIPAL - 29 MARS 2012

Ordre du jour du conseil municipal

- 1 ▪ Subvention 2012 au FJEP
- 2 ▪ Subvention 2012 à l'Office du Tourisme
- 3 ▪ Subvention du Budget Principal au CCAS de Passy (ex 2012)
- 4 ▪ Subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget Annexe Passy Plaine-Joux
- 5 ▪ Subventions aux associations locales 2012
- 6 ▪ Participation forfaitaire du Budget de l'Eau au Budget Principal pour l'occupation et l'utilisation des locaux et pour frais divers de gestion
- 7 ▪ Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2011 dans le Budget Primitif 2012 des Carrières
- 8 ▪ Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2011 dans le Budget Primitif 2012 des Forêts
- 9 ▪ Vote des taux fiscaux 2012
- 10 ▪ Vote des taux de la TEOM 2012
- 11 ▪ Convention de participation tarifaire entre la Commune de Passy et la SICA de la haute vallée de l'Arve dans le cadre du maintien et de l'encouragement à l'agriculture de montagne
- 12 ▪ Modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement relatifs aux travaux de rénovation de la piscine de Marlioz
- 13 ▪ Budget Primitif 201 - Budget Principal
- 14 ▪ Budget Primitif 2012 - Budget Assainissement
- 15 ▪ Budget Primitif 2012 - Budget Base de Loisirs
- 16 ▪ Budget Primitif 2012 - Budget Eau
- 17 ▪ Budget Primitif 2012 - Budget Plaine-Joux
- 18 ▪ Budget Primitif 2012 - Budget Carrières avec reprise des résultats
- 19 ▪ Budget Primitif 2012 - Budget des Forêts avec reprise des résultats
- 20 ▪ Extension du métier de chargé de communication au cadre d'emploi des attachés territoriaux
- 21 ▪ Signature d'une convention pour la mutualisation d'équipements entre la Commune de Passy et la Commune de Saint-Gervais
- 22 ▪ Avis du conseil municipal sur les gaz de schistes
- 23 ▪ Convention avec l'Institut Médico Educatif « le Clos Fleuri » pour des chantiers de nettoyage
- 24 ▪ Dénomination de la voie du lotissement « les Poretelles » : impasse Berthier

1/ Subvention 2012 au FJEP

Approbation de l'attribution des subventions suivantes au F.J.E.P., sur le Budget Principal 2012, pour un montant total de 186 110 €.

75 000 € CEJ + 48 000 € fonctionnement	123 000 €
Festival Passy des idées en fête (sous réserve d'accord)	6 860 €
Saison culturelle 2011/2012	47 000 €
C.L.S.H. été	9 250 €

VOTE

Pour 32

Contre /

Abstention /

Monsieur Michel Duby, conseiller intéressé, ne prend pas part au vote

2/ Subvention 2012 à l' Office du Tourisme

Approbation de l'attribution d'une subvention de 235 000 €, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'office du tourisme, sur le Budget Principal 2012.

VOTE

Pour : 32

Contre : /

abstention : /

Madame Gisèle Berger, conseillère intéressée, ne prend pas part au vote

3/ Subvention du Budget Principal au CCAS de Passy (ex. 2012)

Approbation de l'attribution d'une subvention de 236 605 € au CCAS de Passy, afin de permettre l'équilibre du Budget Primitif 2012. Cette subvention sera versée par acomptes, le solde étant attribué, si besoin, selon la situation financière constatée sur cet établissement public à la fin de l'exercice.

VOTE : unanimité

4/ Subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget Annexe Passy Plaine-Joux (ex. 2012)

Le Budget Annexe Passy Plaine- Joux assume des charges d'investissement importantes dues aux équipements installés qui permettent de faire fonctionner la station de ski (enneigeurs artificiels, dameuses).

Le Budget Primitif 2012 de Plaine-Joux est proposé pour 711 637 € en dépenses d'exploitation et 481 289 € en recettes d'exploitation. Dans ces recettes, les ventes de titres de remontées mécaniques représentent 350 000 €.

Le conseil municipal approuve l'octroi d'une subvention d'équilibre de 230 348 €, prélevée sur le Budget Principal.

VOTE

Pour : 23

Contre : /

abstentions : 10

A. ROGER - A.M. BERLIOUX - M. DUBY - F. ALA - G. PERRIN - M. SALER - H. BOSSON
- B. TERLIER - J.P. BENA - N. PETITJEAN

5/ Subventions aux associations locales 2012

Approbation de l'attribution d'une subvention aux associations locales ou d'intérêt général suivantes, pour l'année 2012 :

SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS LOCALES Année 2012			
Fonction	Organismes subventionnés	MONTANT TOTAL SUBVENTION - BP 2012	
	PERSONNEL	Exceptionnelle	Décidé

020	Amicale Personnel Communal - Passy		11 250,00
	PERSONNEL Total :	0,00	11 250,00
	MONTAGNE - AGRICULTURE		
833	Association des Amis Réserve Naturelle	4 000,00	6 000,00
833	Groupement Défense Sanitaire Passy		800,00
833	Rucher Ecole de Passy		480,00
	MONTAGNE - AGRICULTURE Total :	4 000,00	7 280,00
	RELATIONS PUBLIQUES		
024	Comité des Fêtes Passy - Chedde		17 250,00
024	D.D.E.N. Écoles Fleuries		185,00
024	Club de l'Amitié		2 640,00
024	Société de chasse - Passy		600,00
024	Comité Jumelage Passy - Pfullingen	325,00	1 100,00
	RELATIONS PUBLIQUES Total :	325,00	21 775,00
	SÉCURITÉ		
113	Prévention routière		100,00
113	Amicale sapeurs-pompiers Passy		810,00
113	Jeunes sapeurs-pompiers de Passy		210,00
	SÉCURITÉ Total :	0,00	1 120,00
	ENSEIGNEMENT		
20	Délégation Départementale DDEN		230,00
22	Coop. Foyer Socio-éducatif Collège		820,00
22	Coop. Foyer Socio-éducatif Lycée (devoir de mémoire)	200,00	930,00
22	Garderie de Marlioz (Loup'tou)		5 215,00
22	Garderie chef-lieu La Farandole		4 000,00
22	Garderie de l'Abbaye Les Petits Alpains		5 000,00
22	Projets pédagogiques		3 750,00
	ENSEIGNEMENT Total :	200,00	19 945,00
	ACTIVITÉS CULTURELLES		
321	Bibliothèque pour Tous à Chedde		425,00
311	Musique (25,000 € -festival des musiques, 7 800 € ODAC)	32 800,00	7 500,00
33	Ass. "Les Pouretelles"		280,00
33	Lou Folatons		630,00
33	Passadamou		480,00
33	Cotton Country Band		150,00
33	Country Line Dancers du Mont-Blanc		150,00
33	Association Sauvegarde Patrimoine Histoire de Chedde		300,00
33	Culture, Histoire, Patrimoine de Passy		300,00
33	Association Culturelle pour la sauvegarde des Plagnes		300,00
33	Jardin des cimes	1 000,00	0,00
33	Université Populaire de Savoie		50,00
33	Montagne en Page		8 470,00
33	Amicale de Joux		150,00
33	Association des Commerçants et artisans du Plateau d'Assy		0,00
	ACTIVITES CULTURELLES Total :	33 800,00	19 185,00
	SPORTS		
	Les Clubs suivants sont subventionnés pour leurs écoles : USMB Football, Passy Sallanches Volley, USMB Gymnastique, Mont-Blanc Natation, , Ski Club de Passy-Varan, SPAC.		
40	AMC Gypaètes		150,00
40	Amicale Pétanque Cheddoise		250,00
40	Association de Pêche et de Pisciculture		800,00
40	Cible du Mont-Blanc		500,00
40	Club Alpin Français Chedde Passy		600,00

40	Ju Jutsu Club		500,00
40	La grimpée des Ayères (s/réserve organisation)	1 500,00	
40	Mont-Blanc Natation		4 300,00
40	Office Municipal des Sports (s/réserve organisation fête du sport)	6 000,00	550,00
40	Passy Escalade		2 250,00
40	Passy Mont-Blanc Badminton		1 600,00
40	Passy Sallanches Volley	1 000,00	7 350,00
40	Passy Triathlon (s/réserve organisation)	1 500,00	250,00
40	Ski Club Passy Varan		13 700,00
40	SPAC		1 850,00
40	Tennis club du Plateau d'Assy		900,00
40	Tennis club Passy Mont-Blanc (Tournoi les Petits Champions)	4 200,00	2 050,00
			5
40	Union Cycliste de Passy Mont-blanc (s/réserve organisation)	1 500,00	2 950,00
40	USMB Boules		900,00
40	USMB Passy Football	3 000,00	12 700,00
40	USMB Passy Gymnastique		10 400,00
40	UNSS Collège de Varens Marlioz		1 000,00
40	UNSS Lycée Mont-Blanc R.Dayve		600,00
	<i>SPORTS Total :</i>	18 700,00	66 150,00
	SPORTS & ACTIVITES CULTURELLES Total	44 700,00	85 335,00
	SERVICES SOCIAUX		
520	Amicale des Donneurs de Sang		650,00
520	"Nous Aussi" - Institut médico-éducatif (Vetraz)		100,00
520	"Nous Aussi" - Institut médico-éducatif (Cluses)		200,00
520	APEI Le Clos Fleuri IMP (Passy)		800,00
520	Espoir 74		250,00
	<i>sous-total :</i>	0,00	2 000,00
520	UDCAFN (Anciens AFN) /Anc.Combattants Passy (repas)	400,00	955,00
520	ANACR		315,00
520	FNACA		150,00
	<i>sous-total :</i>	400,00	1 420,00
	ASSOC.de SOLIDARITÉ Total :	0,00	3 420,00
	TOTAL SUBVENTIONS :	57 425,00	150 125,00

VOTE

Pour : 32

Contre : /

Abstention : /

Monsieur Yves Tissot, président de l'association Jardin des Cimes », ne prend pas part au vote.

6/ Participation forfaitaire du Budget de l'Eau au Budget Principal pour l'occupation et l'utilisation des locaux et pour frais divers de gestion

Le service des eaux fait l'objet d'un Budget Annexe au Budget Principal, et utilise au Centre Technique Communal des locaux intégrés dans le bâtiment commun des Services Techniques et des locaux administratifs en Mairie.

Approbation du conseil municipal pour faire supporter sur le Budget de l'Eau une charge forfaitaire de 58 000 €, soit 38 500 de frais locatifs et 19 500 de frais divers de gestion.

VOTE : unanimité

7/ Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2011 dans le Budget Primitif 2012 des Carrières

Afin de permettre l'équilibre du Budget Primitif des Carrières, il est proposé la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2011 dans le Budget Primitif 2012 des Carrières.

Exploitation	13 804,92 €
Investissement	23 623,34 €

VOTE : *unanimité*

8/ Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2011 dans le Budget Primitif 2012 des Forêts

Afin de permettre l'équilibre du Budget Primitif des Forêts, il est proposé la reprise anticipée des résultats 2011 dans le Budget Primitif 2012 des Forêts.

VOTE

Pour	:	32	
Contre	:	/	
Abstention	:	1	F. BUTTOUDIN

9/ Vote des taux fiscaux 2012

Approbation du maintien des taux fiscaux tel qu'en 2011, soit

Taxe d'habitation	:	20,88 %
Taxe foncier bâti	:	19,05 %
Taxe foncier non bâti	:	61,06 %
CFE	:	27,21 %

VOTE

Pour	:	31	
Contre	:	2	M. DUBY - M. SALER
abstentions	:	/	

10/ Vote des taux de la TEOM 2012

Approbation du maintien des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) tel qu'en 2011, soit :

Zone 2 : 9,08 %

Zone 3 : 11,10 %

Deux zones de ramassage pour la TEOM restent définies.

VOTE

Pour	:	25	
Contre	:	/	
Abstentions	:	8	A. ROGER - A.M. BERLIOUX - F. ALA - G. PERRIN - H. BOSSON - B. TERLIER - J.P. BENA N. PETITJEAN

11/ Convention de participation tarifaire entre la Commune de Passy et la SICA de la haute vallée de l'Arve dans le cadre du maintien et de l'encouragement à l'agriculture de montagne

Dans le cadre de la réhabilitation de ces locaux les abattoirs de Megève sont fermés temporairement depuis le 31 décembre 2009 pour une réouverture envisagée à l'automne 2012.

Le conseil municipal approuve la nouvelle convention à intervenir, à compter du 1^{er} janvier 2012 pour se terminer à la fin de la réhabilitation des abattoirs de Megève ou au plus tard le 31 décembre 2012.

VOTE : unanimité

12/ Modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement relatifs aux travaux de rénovation de la piscine de Marlioz

La commune a adopté la procédure des autorisations de programme pour l'opération de travaux de rénovation de la piscine de Marlioz.

Les travaux ne devant commencés qu'à la fin de l'année 2012, le conseil municipal approuve la modification de l'autorisation de programme qui s'avère nécessaire.

	Montant prévisionnel de l'AP	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013
DEPENSES	2.200.000 €	720.000 €	1.480.000 €
RECETTES	Autofinancement - Emprunts - Subventions		

VOTE : unanimité

13/ Budget Primitif 2012 - Budget Principal

Approbation du Budget Primitif 2012 du Budget Principal

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	16 805 654,00 €	16 805 654,00 €
Investissement	5 801 237,00 €	5 801 237,00 €

VOTE

Pour : 23

Contre : 10 A. ROGER - A.M. BERLIOUX - M. DUBY - F. ALA - G. PERRIN - M. SALER - H. BOSSON
B. TERLIER - J.P. BENA - N. PETITJEAN

Abstentions : /

14/ Budget Primitif 2012 - Budget Assainissement

Approbation du Budget Primitif du Budget Assainissement

Budget Assainissement	Dépenses	Recettes
Exploitation	1 004 039,00 €	1 004 039,00 €
Investissement	252 529,00 €	252 529,00 €

VOTE

Pour : 31

Contre : 2 M. DUBY - M. SALER

abstention : /

15/ Budget Primitif 2012 - Budget Base de Loisirs

Approbation du Budget Primitif 2012 du Budget Annexe de la Base de Loisirs

Budget Base de Loisirs	Dépenses	Recettes
Exploitation	198 603,00 €	198 603,00 €
Investissement	75 215,00 €	75 215,00 €

VOTE

Pour : 23

Contre : /

Abstentions : 10

A. ROGER - A.M. BERLIOUX - M. DUBY - F. ALA - G. PERRIN - M. SALER - H. BOSSON
B. TERLIER - J.P. BENA - N. PETITJEAN

16/ Budget Primitif 2012 - Budget Eau

Approbation du Budget Primitif 2012 du Budget Annexe de l'Eau

Budget de l'Eau	Dépenses	Recettes
Exploitation	1 168 840,00 €	1 168 840,00 €
Investissement	330 680,00 €	330 680,00 €

VOTE

Pour : 31

Contre : 2

abstention : /

M. DUBY - M. SALER

17/ Budget Primitif 2012 - Budget Plaine-Joux

Approbation du Budget Primitif 2012 du Budget Annexe de Plaine-Joux

Budget Passy Plaine-Joux	Dépenses	Recettes
Exploitation	711 637,00 €	711 637,00 €
Investissement	181 579,00 €	181 579,00 €

VOTE

Pour : 23

Contre : /

Abstentions : 10

A. ROGER - A.M. BERLIOUX - M. DUBY - F. ALA - G. PERRIN - M. SALER - H. BOSSON
B. TERLIER - J.P. BENA - N. PETITJEAN

18/ Budget Primitif 2012 - Budget Carrières avec reprise des résultats

Approbation du Budget Primitif du Budget Annexe des Carrières, avec reprise des résultats 2011.

Budget des Carrières	Dépenses	Recettes
Exploitation	13 804,92 €	13 804,92 €
Investissement	23 623,34 €	23 623,34 €

VOTE : unanimité

19/ Budget Primitif 2012 - Budget des Forêts avec reprise des résultats

Approbation du Budget Primitif du Budget Annexe des Forêts, avec reprise des résultats 2011.

Budget des Forêts	Dépenses	Recettes
Exploitation	92 318,86 €	92 318,86 €
Investissement	106 584,00 €	106 584,00 €

VOTE

Pour	:	32	
Contre	:	/	
abstention	:	1	F. BUTTOUDIN

20/ Extension du métier de chargé de communication au cadre d'emploi des attachés territoriaux

Le conseil municipal accepte

- d'étendre, à compter du 30 mars 2012, à temps plein, le poste de chargé de communication au cadre d'emploi des attachés territoriaux,
- de substituer à compter du 30 mars 2012 le métier de chargé de communication, au métier de directrice des services financiers créée par délibération n° 8 du 30 janvier 2007 et actuellement vacant.

VOTE

Pour	:	26	
Contre	:	/	
Abstentions	:	7	J.P. PASCAL - J. CANEPA - Y. TISSOT - P. BEGHEIN - M. COLLIQUET - G. BERGER - M. BROCHAIN

21/ Signature d'une convention pour la mutualisation d'équipements entre la Commune de Passy et la Commune de Saint-Gervais

Dans le cadre d'une recherche d'économie pour le budget des deux communes, approbation de la convention permettant la mutualisation de l'utilisation d'une nacelle propriété de la Commune de Passy.

VOTE : unanimité

22/ Avis du Conseil Municipal sur les gaz de schistes

Le bassin versant de l'Arve est concerné par un permis d'exploration de gaz de schistes « Gex » ainsi que par un projet en attente « Gex sud ».

Ces techniques d'exploration, puis peut être d'exploitation du sous sol sont reconnues dangereuses et particulièrement nuisibles à l'environnement et en particulier à la ressource en eau. Par souci de préservation de l'environnement et par solidarité avec les communes et les populations concernées, le conseil municipal de Passy s'oppose aux projets d'exploration de gaz de schistes, et demande que les communes concernées soient préalablement consultées pour avis.

Il est d'ailleurs rappelé la délibération prise par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords s'opposant à toute démarche liée aux explorations de gaz de schistes ainsi qu'à toute expérimentation qui pourrait être menée dans ce domaine à l'échelle du périmètre du SAGE du bassin de l'Arve.

VOTE : unanimité

23/ Convention avec l'Institut Médico Educatif « le Clos Fleuri » pour des chantiers de nettoyage

Le conseil municipal approuve la convention à intervenir avec l'IME le Clos Fleuri pour l'organisation de chantiers de nettoyage sur les berges du lac de Passy, dans l'enceinte sportive de Marlioz, ainsi que sur l'aire de sports du parking de la Jonction.

VOTE : unanimité

24/ Dénomination de la voie du lotissement « les Pouretelles » : impasse Berthier

Approbation du nom « impasse Berthier » donné à la voie privée desservant le lotissement « les Pouretelles ».

VOTE : unanimité

COMMUNICATIONS

Décisions du Maire

15/12 Création régie mixte foyer le « Passy Flore »

Création d'une régie de recettes et d'avances pour le foyer « Passy Flore »
Date d'effet : 1^{er} mars 2012

18/12 Suppression de la régie de recettes et d'avances du foyer logement le « Passy Flore »

La régie d'avance ainsi que la régie de recettes du Foyer logement « le Passy Flore » sont supprimées à partir du 1^{er} mars 2012. Elles sont remplacées par la création d'une régie mixte.

19/12 Aménagement d'un trottoir sur l'avenue Raffort Déruttet (RD 13) lot 1 génie civil

Un avis d'appel public à la concurrence est paru dans le BOAMP dans le cadre d'une procédure adaptée, et mis en ligne sur « mp74.fr » pour le marché de travaux « aménagement d'un trottoir sur l'avenue Raffort Deruttet (RD13) lot 1 génie civil.
La société Guelpa 74190 le Fayet a été retenue pour l'exécution du marché de travaux, pour un montant de 84 840,50 € option comprise.

20/12 Aménagement d'un trottoir sur l'avenue Raffort Déruttet (rd 13) lot 2 revêtements

Un avis d'appel public à la concurrence est paru dans le BOAMP dans le cadre d'une procédure adaptée et mis en ligne sur « mp74.fr » pour la marché de travaux « aménagement d'un trottoir sur l'avenue Raffort Deruttet (RD 43) lot 2 revêtements.

La société Colas R.A.A. 74130 Bonneville a été retenue pour l'exécution du marché de travaux, pour un montant de 34 382,20 € H.T.

- 21/12 Convention de mise à disposition gratuite de locaux à l'association « j'attendsveille »**
Local, situé 175 rue Paul Corbin, mise à disposition de l'association « j'attendsveille ».
Consentie à titre gracieux
Durée : à partir du 1^{er} janvier 2012, pour un an. Renouvelable par reconduction expresse chaque année.
- 22/12 Convention de mise à disposition gratuite de locaux au Comité de Jumelage « Passy Pfullingen »**
Local, situé 175 rue Paul Corbin, mise à disposition de l'association du Comité de Jumelage « Passy Pfullingen »
Consentie à titre gracieux
Durée : à partir du 1^{er} janvier 2012, pour une année
- 24/02. Contrat de logement 2012**
Attribution d'un logement communal 325 route de Saint-Gervais, bâtiment des instituteurs de l'Abbaye, à Passy.
Loyer mensuel : 332,29 €
Montant prévisionnel des charges : 65 €
- 25/12 Attribution d'un garage communal, convention d'occupation temporaire**
Attribution d'un garage collectif, 64 rue du Lycée à Passy.
Loyer mensuel : 35,55 €
- 26/12 Convention de location du garage Porzio**
Convention de location de garage, avenue de l'aérodrome à Passy, avec les Consorts Porzio, représentés par Mme Maryse Sermet Magdelain.
Loyer mensuel : 150 €
Durée : une année, avec effet au 1^{er} janvier 2012
- 28/12 Attribution d'un garage communal, convention d'occupation temporaire**
Garage individuel situé 45 avenue des Grandes Platières à Passy
Loyer mensuel : 40,45 €
- 29/12 Etude d'aménagement des secteurs des Cités Jardins et des Nids – avenant n° 1**
Une réunion supplémentaire va être organisée pour l'étude d'aménagement des secteurs des cités jardins et des nids.
Un avenant est conclu avec le groupement conjoint « LEMAIRE Bernard Architecte Urbaniste à 74650 Chavanod et VEYRAT PARISIEN Christophe Architecte Paysagiste 74600 Seynod, pour un montant de 450 € HT.
Le nouveau montant du marché est de 13 590 € HT (augmentation de 3,42 %).
- 31/12 Contrat de maintenance de l'ascenseur en Mairie de Passy**
Le contrat de maintenance de l'ascenseur de la Mairie de Passy est renouvelé avec la société THYSSENKRUPP Ascenseurs pour un prix annuel de 1 618,67 € HT, révisé au 1^{er} janvier de chaque année.
Le contrat d'une durée initiale d'un an est renouvelable trois fois par reconduction expresse.

32/12 Hameau les Soudans - création de réseaux humides

Un avis d'appel public à la concurrence est passé dans le « BOAMP » et dans le « Messenger » dans le cadre d'une procédure adaptée et mis en ligne sur « mp74.fr » pour le marché de travaux « hameau les Soudans création de réseaux humides ».

La société GRAMARI 74190 Passy a été retenue pour l'exécution du marché de travaux, pour un montant de 197 996,20 € HT.